

**Résumé**  
**Communication de la Commission au Parlement Européen, au**  
**Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité**  
**des Régions**  
**Évaluation intermédiaire du programme « Horizon 2020 » : maximiser l'impact**  
**de la**  
**recherche et de l'innovation européennes**  
**COM(2018) 2**

**La Chambre des députés** considère que le rôle du programme-cadre Horizon 2020 peut être renforcé par une plus forte attraction du secteur des entreprises, notamment dans les domaines nécessitant un soutien structurel et de cohésion, et recommande l'implication du programme dans les politiques sectorielles agricoles et de développement rural.

**La Chambre des députés** recommande d'accroître la flexibilité du programme-cadre afin d'attirer rapidement des initiatives de recherche-innovation dans des domaines émergents et d'encourager une diversification homogène des structures institutionnelles régionales et des États membres impliqués dans l'évaluation, la sélection et le suivi, ainsi que l'externalisation éventuelle des processus administratifs de gestion des programmes, afin de tenir compte de la diversification de l'économie de l'Union et mondiale.

Enfin, **la Chambre des députés** est préoccupée par la complexité de l'organisation des informations sur le programme-cadre Horizon 2020 qui pourrait être considéré comme excessif par le public européen et recommande que la Commission européenne prenne des mesures pour assurer une meilleure visibilité des résultats et de l'impact du programme sur internet et de limiter le volume d'informations sur le bilan, ne conservant que ce qui est pertinent pour le citoyen européen, éventuellement en créant une page web correspondant à cet objectif d'information générales.